



ARCM-C

Route du Charron

43 550 SAINT-FRONT

TEL : 04 71 59 56 77 Fax : 04 71 59 52 77

www.arcm-c.com

ST-FRONT, le 20 mai 2016,

NOUVEAUTÉ 2016 : C'est le 20^{ème}
anniversaire de l'Association

Aux éleveurs adhérents.

Chers collègues,

L'organisation de la dix-neuvième fête de la chèvre (elle est un an plus jeune que l'association) avance à grands pas. Nous espérons qu'elle aura toujours autant de succès. Comme les années précédentes, notre manifestation s'associe à un marché de pays et un vide grenier.

Dans les grandes lignes, le programme de l'année précédente est reconduit. Nous avons renouveler l'invitation d'autres races d'animaux de ferme issues de notre territoire, le massif-central. En pièce-jointe le programme, vous pourrez ainsi assurer la promotion de cet évènement.

Nous allons profiter de cette manifestation pour démontrer la vigueur de nos actions en faveur du renouveau de la Chèvre du Massif-Central. Ce sera l'occasion de faire un état des effectifs et d'apprécier la qualité du travail de sélection. Mais surtout, lors de cette journée, les éleveurs adhérents de l'association pourront se retrouver dans la convivialité.

La réussite de cette manifestation et surtout la crédibilité de nos actions pour la sauvegarde de notre race caprine seront directement conditionnées par le nombre et la qualité des animaux présents. **Il est donc important que tous les éleveurs se mobilisent et présentent des animaux aux concours.**

Cette année, les obligations sanitaires se sont allégées pour les caprins, il vous suffit seulement de remplir le certificat sanitaire, il n'est plus nécessaire de le faire valider par votre vétérinaire et ni de l'envoyer à votre DDSCPP. Cette déclaration ne doit pas freiner votre participation, il vous suffira de présenter votre certificat sanitaire à votre arrivée sur le site le jour de la fête.

CONCOURS CAPRINS MASSIF-CENTRAL : Les chèvres et boucs présents pourront être primés en fonction de l'avis du jury. Il est souhaitable que vous ameniez vos plus beaux spécimens et les animaux destinés à la vente. Cependant, si vous n'êtes pas limité par le véhicule de transport, amenez le maximum d'animaux, notamment, cela permet d'étoffer les défilés dans les rues du village. Dans tous les cas, merci de renseigner le formulaire en ligne ou de nous retourner le coupon-réponse précisant vos possibilités. Pour être primés, les animaux devront être inventoriés ou issus de parents inventoriés. Nous vous invitons donc à actualiser votre inventaire auprès de l'institut de l'élevage avant la fin juin.

Nouveauté :

- ✓ Afin de limiter le nombre d'animaux à primer, chaque éleveur sélectionnera de UNE à DEUX chèvres de son élevage. Ce choix tient compte des critères de race et de la pureté de l'animal. A 17h, tous les animaux primables seront réunis dans le ring de présentation et le jury établira son classement.
- ✓ Les boucs seront classés lors de la visite de confirmation et les premiers prix seront invités à se présenter dans le ring de présentation.

Chaque éleveur aura la possibilité de présenter son élevage dans la carrière d'animation.

CONFIRMATION DES MALES : Les mâles (boucs) vont être présentés à un jury pour être confirmés apte à la monte en race « pur » Massif-Central. La sélection rigoureuse des mâles et donc la confirmation font partie du plan de sauvegarde validé par l'institut de l'élevage. **Les mâles non confirmés, ne peuvent pas prétendre engendrer une descendance « Chèvre du Massif-Central »**. De plus, les descendance issues de boucs confirmés pourront espérer une meilleure valorisation. Le jury va évaluer les animaux à partir d'une nouvelle grille de notation intégrant une première partie avec une vérification de critères éliminatoires puis une notation de caractères fonctionnels (avec des mesures) et enfin une note de caractères de race.

Pour les éleveurs qui le souhaitent, nous pourrons vous faire parvenir cette grille de notation (contact : Fabien FUCHEZ fabien.fuchez@gmail.com).

Les bouquillons (moins de un an) seront examinés mais ils ne pourront pas prétendre à une confirmation. Ils devront être représentés à l'âge adulte pour une confirmation définitive. Cependant, cet examen permet de conforter (ou pas) l'éleveur dans son choix d'un futur reproducteur.

Rappel :

Avant d'inscrire votre animal, relisez bien les critères de race avec une attention particulière sur les critères éliminatoires (poil ras, traces de robe chamoisée, traces de caractère propre à d'autres races).

Pour prétendre à une confirmation, le bouc ne doit pas avoir un pourcentage de sang étranger supérieur à 12,5%.

Toute fiche incomplète entrainera la disqualification de l'animal sauf si tout manquement est argumenté et soumis à l'appréciation des juges.

Les résultats de la commission ne seront publiés qu'à partir de 16h, de ce fait, les éventuelles transactions de reproducteurs ne peuvent pas se faire avant cette heure au risque de vendre ou d'acheter un mâle inapte à la reproduction en race pure.

COMMISSION DE REVISION DE PURETE DE RACE :

La commission du 17 juillet pourra procéder à une révision du pourcentage de sang étranger pour des animaux dont l'ascendance n'est pas entièrement connue. Cette révision se fera sur l'appréciation de l'animal en question et de sa descendance. Toute demande de révision devra être formulée à l'avance et par écrit auprès du secrétariat de l'association.

VENTE :

De plus en plus, notre rassemblement devient l'occasion de transactions d'animaux. Si vous souhaitez proposer à la vente des caprins du Massif-Central, nous vous demanderons d'en informer le stand de l'ARCMC et de le signaler clairement sur le box des animaux. L'idéal serait de repérer les animaux à la vente par un collier « ruban rouge ». Nous vous rappelons que nous insisterons auprès des futurs acquéreurs pour qu'ils vérifient la pureté des animaux et leur inscription au registre d'élevage. De même, il convient de ne vendre des boucs et bouquillons que s'ils ont passé avec succès la confirmation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les mesures sanitaires :

Ci-joint un « Certificat Sanitaire » émanant de la DSV 43, il vous suffira de le présenter à votre arrivée sur le site le jour de la fête. Les animaux que vous amenez devront tous être inventoriés sur ce document et ils devront être identifiés.

Rappel :

Nous n'accepterons pas les animaux visiblement en mauvais état ou porteurs d'élastique sur les cornes.

Les véhicules de transport des animaux devront être désinfectés et si possible, désinsectiser avant le départ. Aucun véhicule ne sera autorisé à se garer dans le parc de la fête.

Les conditions de participation :

Etre adhérent de l'association pour le renouveau de la chèvre du Massif-Central. Pensez à vérifier si vous êtes à jour de votre cotisation 2016 auprès d'Frédéric LANG au 07 70 56 10 73 fredetmaglang@gmail.com.

Un droit d'engagement **de 5€** sera réclamé par éleveur présent sur le site avec des caprins du Massif-Central. Ces éleveurs se verront offrir un repas par l'ARCMC.

L'ensemble des adhérents est sollicité pour la tenue du stand de l'association.

Les adhérents sont invités à partager un casse-croûte servi entre 9h30 à 10h30 à la buvette.

Les adhérents sont invités à un apéritif offert par la municipalité à 13h.

Les nouveaux éleveurs se verront remettre officiellement une plaque (N'hésitez pas à vous faire connaître).

Les conditions d'installation des animaux :

Pour pouvoir décharger vos animaux du camion sur la fête, il vous faudra posséder votre attestation DSV en ordre.

Les mâles seront gardés à l'attache et les femelles mises en box. Le foin n'est pas fourni. Prévoir aussi vos seaux pour faire boire les animaux. Le nombre de boxes sous les chapiteaux est limité, l'attribution se fera en fonction de la date d'inscription.

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de nous faire parvenir le coupon réponse ci-joint **avant le 04 juillet**.

La réussite de cette fête de la chèvre dépendra de la mobilisation de tous les adhérents de l'association, nous vous remercions par avance de votre participation et nous vous donnons rendez-vous le :

- **Lundi 04 juillet à 12h** à St-Front pour préparer la fête (amener le casse-croûte),
- **Samedi 16 juillet à 12h00** pour la mise en place de la fête (amener le casse-croûte),
- et le dimanche 17 juillet pour le déchargement des animaux (**AVANT 9H30**).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Didier CHAPTAL au 06.72.99.96.98 ou Fabien FUCHEZ au 06.32.46.29.18.

Amicalement, Le Conseil d'Administration.